

Bonjour,

Nous sommes opposés au projet de construction d'éoliennes sur les communes de Saint-Etienne du Gué de l'Isle et de Plumieux .

L'implantation de ces éoliennes fragiliserait encore davantage la commune qui, pour les jeunes, n'est pas attractive. En effet, le nombre de jeunes ne fait que diminuer avec le temps. L'activité économique de cette commune se résume aux métiers agricoles ainsi qu'à l'agroalimentaire : elle est donc peu attractive économiquement. Les éoliennes contribueront à faire fuir certaines personnes qui voudraient s'y installer, voire, à terme, pousseront d'autres à quitter la commune. Nous pensons que cela contribuera à la désertification du centre-Bretagne, déjà très touché. Et ce n'est pas la très probable chute du prix de l'immobilier qui attirera de nouveaux habitants.

De plus, les communes des environs ont déjà beaucoup contribué à cet effort énergétique. Plumieux est un bon exemple : la commune compte déjà 2 éoliennes. Depuis l'implantation de ces éoliennes, les habitants ont pris conscience de l'impact de celles-ci sur leur environnement ainsi que leur cadre et qualité de vie. Ils s'opposent depuis massivement à toute nouvelle implantation.

Il serait temps de prendre en compte l'avis d'une grande partie de la population soutenue par plusieurs de ses représentants, notamment Marc Le Fur, député des Côtes-d'armor. Elle a exprimé clairement son point de vue : le refus de ces éoliennes. Ces décisions ne doivent pas être uniquement guidées par des intérêts personnels ou financiers. Les promoteurs du projet ne vivront probablement pas à côté de ces éoliennes et n'auront pas à subir leurs nuisances au quotidien.

Au Guindard, l'impact visuel des éoliennes est déjà présent. Le rapport ne se base pas assez sur le ressenti des habitants, qui seront cernés par ces éoliennes. Mes parents ont déjà vue sur plusieurs éoliennes dans leur jardin, et les entendent, à certains moments. A cela devrait s'ajouter cinq nouvelles éoliennes, encore plus proches, qui finiront d'entourer leur maison ? Le paysage environnant sera totalement défiguré.

Cordialement,

Estelle Le Moulec et Benjamin Landré.